



coalition contre la faim



© Behan Touré

Accès au crédit pour les agriculteurs familiaux

Comment BIO peut-il devenir réellement pertinent au développement?

Introduction

Suite à un rapport critique du 11.11.11, la Société belge d'Investissement pour les Pays en Développement (BIO), fut l'objet ces deux dernières années¹, de nombreuses critiques. Une évaluation formelle est en cours et sera achevée au cours du premier trimestre de 2014. Le résultat de la première phase de l'évaluation a été examiné le 7 Novembre 2012 à la Chambre lors d'une audience en présence de l'évaluateur spécial et le Conseil de Surveillance de BIO. Le Conseil des Ministres a approuvé en juillet 2013, un projet de loi sur la réforme Bio afin d'améliorer la pertinence, la cohérence et l'efficacité de ses interventions financières².

Tout au long des deux dernières années, le secteur des ONG a appelé à plus de transparence : BIO n'est pas une entreprise privée comme une autre, mais bien un instrument de la politique de développement belge financé par le gouvernement belge. Bénéficiaires, résultats financiers et les effets de développement de tous les projets d'investissement devraient être accessibles au public. Dans notre lettre du 28 Mars 2012, nous avons demandé au ministre de permettre à BIO de s'engager politiquement pour un renforcement de l'agriculture familiale et dans la lutte contre les causes de l'insécurité alimentaire. Durant l'été 2012, au cours d'une rencontre avec le ministre, nous avons fait remarquer qu'une partie importante des investissements indirects effectués par BIO étaient réalisés via des fonds d'investissement situés dans des « paradis fiscaux », les soi-disant centres financiers offshore ou CFO. Les CFO contribuent pourtant aux mécanismes pervers de la fuite illicite des capitaux et à l'appauvrissement des pays du Sud, ce qui entre en totale contradiction avec le souci de cohérence des politiques pour le développement.

Il est nécessaire, au sein du conseil d'administration de BIO SA, de mobiliser plus d'expertise sur les sujets du développement et de l'agriculture et de donner plus d'attention à la surveillance et ainsi qu'à une synergie avec la DGD.

Le 19 Septembre 2013, la Coalition contre la faim a organisé une table ronde au Parlement sur l'accès au crédit pour les agriculteurs familiaux.



1. http://www.11.be/component/one/topic/detail/ondernemen_tegen_armoede, février 2012

2. Dans le communiqué de presse du 19 Juillet 2013, il est indiqué que BIO va donner une plus grande priorité aux micro, petites et moyennes entreprises (MPMO) actives dans le secteur agricole, y compris les entreprises sociales. Dans les pays à revenu intermédiaire supérieur (PRI), BIO jouerait un rôle de soutien aux entreprises qui aident à réduire les écarts de revenu les zones rurales. BIO serait chargé d'améliorer en synergie avec d'autres institutions belges et européennes spécialisées, l'accès des MPMO locales à des financements à des taux raisonnables. Le cadre réglementaire actuel sera remplacé par un contrat de gestion.

1. L'accès au crédit pour les agriculteurs familiaux, un problème à multiples facettes

1.1. L'agriculture familiale comme secteur privé et comme pierre angulaire d'un système alimentaire durable

Plus de 40 % de la population mondiale dépend directement de l'agriculture pour sa subsistance. Le développement agricole représente une contribution irremplaçable au développement économique de nombreux pays en développement. Plusieurs études montrent que la croissance dans le secteur agricole contribue quatre fois plus à la lutte contre la pauvreté que la croissance dans d'autres secteurs. L'explosion démographique à l'échelle mondiale, l'urbanisation croissante et chaotique, l'évolution des habitudes alimentaires, l'empreinte carbone élevée et le changement climatique sont des défis majeurs pour le secteur agricole d'aujourd'hui. Le système alimentaire mondial actuel diminue et empiète déjà sur la capacité de produire de la nourriture dans les années à venir.

En 2050, nous serons 9 milliards d'habitants. La demande de produits alimentaires, fourrages et fibres va donc augmenter, tout comme la consommation de viande en raison de la prospérité croissante. Le principal défi consiste dès lors, à accroître la production alimentaire tout en diminuant l'impact écologique.

L'agriculture familiale durable est un modèle agricole au sein duquel la production de nourriture augmente, les émissions de gaz à effet de serre diminuent, la production de déchets alimentaires chute, et le sol et l'eau sont utilisés selon des pratiques agricoles durables.

1.2. Défis structurels et accès au marché

Aujourd'hui, la majorité de la nourriture mondiale est produite par de petites exploitations familiales. Paradoxalement, 80% des personnes qui souffrent de la faim sont des agriculteurs ou des agricultrices. Leur revenu agricole n'est souvent pas suffisant pour assurer la subsistance de leur famille. La clé pour atteindre la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire est une augmentation substantielle du revenu net provenant de l'agriculture, grâce à des pratiques agricoles durables, diversifiées et productives ainsi que l'amélioration de l'accès aux marchés. Cela exige aussi l'accès au crédit productif. Dans la conjoncture actuelle de phénomènes comme la croissance démographique, l'exode rural, la restructuration des chaînes de production et le changement climatique, la nécessité d'un financement adéquat pour l'agriculture ne fait qu'augmenter.

La micro-finance s'est fortement développée au cours des dernières décennies, mais connaît d'importantes limites pour les besoins spécifiques des régions rurales et agricoles. Pour de plus grands montants, le financement à long terme et les activités agricoles, la micro-finance offre rarement de solutions adaptées. D'autre part, dans les zones rurales peu peuplées, l'offre de micro-finance est souvent inexistante.

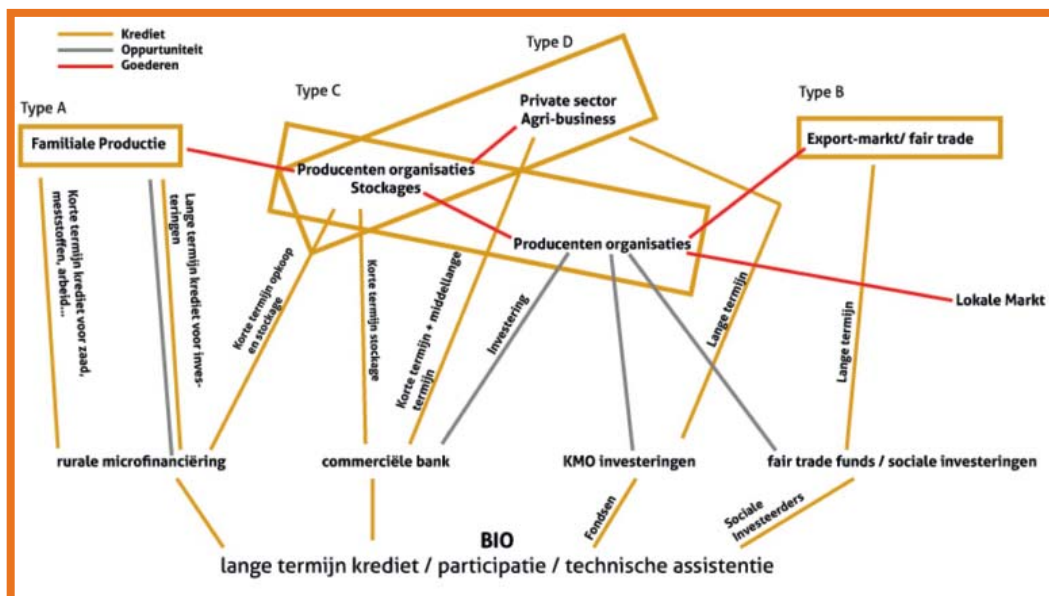
L'agriculture orientée vers le marché fait partie des chaînes de produits qui partent du producteur jusqu'à la distribution au consommateur final dans la ville en passant par les étapes de transformation et de commerce. La production agricole est généralement le maillon faible de la chaîne parce qu'il est représenté par les acteurs les plus « faibles » de la chaîne et comprend le plus de risques.

Les agriculteurs familiaux unissent parfois leurs forces pour maintenir la valeur ajoutée à leur niveau afin de se renforcer par rapport aux autres acteurs de la chaîne. C'est pourquoi le crédit agricole est un levier essentiel qui devient souvent de fait, le facteur limitant. À son tour, le crédit agricole est généralement en prise avec des défis structurels parce que le rendement financier des exploitations agricoles familiales et des coopératives est limité et plus risqué que les autres maillons de la chaîne. L'accessibilité des agences bancaires est souvent problématique et les prestataires de services financiers sont pour la plupart des citoyens qui ne sont pas suffisamment familiers avec la production agricole et rurale.

En outre, les agriculteurs des pays en développement, en règle générale, ont été moins scolarisés et n'ont que de faibles ou peu de connaissances sur les produits et les exigences des institutions financières. D'autre part, les entreprises agricoles dans les pays en développement n'ont que très rarement des titres officiels de propriété des terres de telle sorte que ni leur terre ou un éventuel bâtiment agricole ne peut leur servir de garantie.

1.3. Les produits financiers pour les produits agricoles et ruraux sont personnalisés

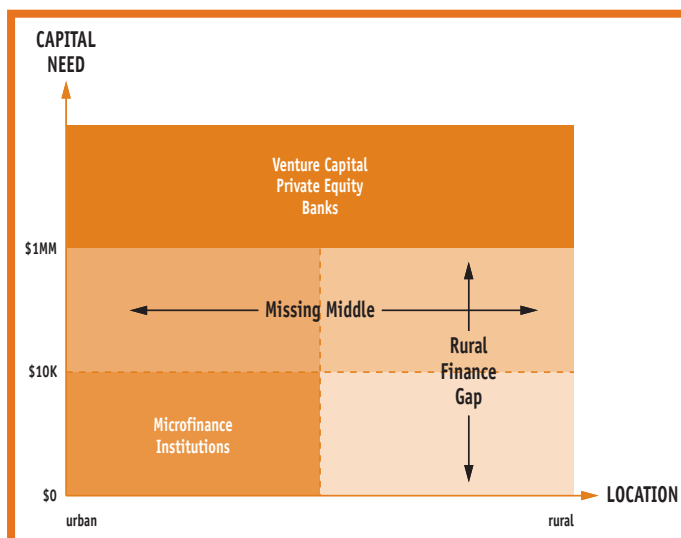
Pour expliquer les différents besoins de financement et les différents types de financement, nous proposons ci-dessous une typologie de possibilités de financement des exploitations agricoles par rapport aux filières agricoles (voir schéma) :



Type A : Le financement de petites exploitations familiales est important pour sortir du piège de la pauvreté quand ils produisent avec un haut degré d'autosuffisance pour la famille. Avec des produits adaptés, les institutions de micro-finance peuvent répondre à ces besoins.

Type B : Le financement des producteurs et de leurs organisations, axé sur le Commerce Equitable. Ce sont principalement des financements pour des coopératives : le financement se fait par le crédit commercial mais aussi de plus en plus à travers le financement des investissements productifs dans les capacités de stockage et / ou de transformation. Les investisseurs sociaux et les fonds spécialisés sont très actifs dans ce créneau.

Type C : La Financement d'activités d'organisations des producteurs autour de la transformation et de la commercialisation sur les marchés locaux. Là, il y a un besoin en fonds de roulement à court terme et de prêts d'investissement à moyen terme. Les investisseurs sociaux actifs dans ce type de financement sont rares. Dans ce type d'activités, le « chaînon manquant » se fait fortement sentir.



3. On parle d'un écart à deux dimensions sur les marchés financiers. D'une part, une dimension de « localisation » : il s'agit d'investissements dans des sociétés rurales qui sont trop éloignés des prêteurs traditionnels, leur rendant difficile la bonne évaluation des risques. D'autre part, il y a aussi une dimension « échelle » : les montants nécessaires sont trop élevés pour la micro-finance classique et trop petits pour le rendre attrayant pour les financiers commerciaux.



Type D : Financement des producteurs (organisations) et de leurs partenaires commerciaux dans le cadre de l'approche filière. Dans ce type D, on trouve différents modèles d'affaires où les producteurs (ou leurs organisations) collaborent avec d'autres entreprises. Ils collaborent avec, par exemple, les crédits intrants avec les commerçants, les contrats agricoles, ou encore les « schémas de sous-traitance » et le warrantage. Ces modèles comportent des risques pour les agriculteurs familiaux et ce d'autant plus que les parties (au niveau des risques) sont très inégales. L'aspect pertinent pour le développement repose sur l'« équité » de ces contrats.

Type E : Le financement direct des grandes exploitations qui ont un impact sur l'agriculture familiale. Une évaluation de la pertinence du développement et de l'impact négatif de l'activité de ces grandes exploitations est nécessaire, ainsi que la recherche de possibles relations gagnant-gagnant.

2. Les recommandations faites à BIO pour devenir véritablement pertinent pour l'agriculture familiale

La Coalition Contre la Faim demande que les activités économiques des organisations de producteurs fassent partie inclusive de la définition du secteur privé. BIO offre aux sociétés des opportunités de financement à long terme et dispose par cela, d'un avantage comparatif.

2.1. L'intégration de l'agriculture familiale dans l'organisation de BIO

Pour que BIO s'engage dans la prise en compte de l'agriculture familiale, il est nécessaire que des ressources financières et humaines spécifiques soient assignées spécifiquement à ces aspects et ce, afin d'atteindre des objectifs spécifiques de soutien de l'agriculture familiale.

2.2. Création d'un fonds spécifique de l'agriculture familiale dans BIO

L'objectif est que le financement soit innovant pour BIO et ses partenaires et qu'il permette à BIO de tester de nouvelles modalités de financement au sein d'une chaîne de valeurs ou de nouveaux groupes cibles comme par exemple, de dynamiques organisations de producteurs. Dans ces conditions, les investissements ne seraient pas soumis à l'exigence minimale de rendement.

2.3. Renforcer la micro-finance agricole

Les modèles de micro-finance participative telle que les coopérations d'épargne et de crédit parviennent à offrir des services d'épargne et de crédit dans les campagnes. Certaines organisations de producteurs travaillent étroitement avec les organisations de micro-finance pour les prêts à leurs membres. BIO peut jouer un rôle dans le (re)financement des institutions de micro-finance et dans leur approche des groupes cibles spécifiques dans les zones rurales par des financements et garanties ou encore, par une assistance technique particulière.

2.4. Renforcer les investissements dans le commerce équitable

BIO, à travers la coopération avec les différents acteurs spécialisés, peut jouer un rôle dans le renforcement d'octroi de prêts d'investissement à plus long terme.

2.5. Financement des organisations de producteurs dans les chaînes agricoles

BIO peut jouer un rôle complémentaire en élargissant la définition des PME à des entreprises appartenant à des organisations de producteurs et ce, à travers la coopération avec des opérateurs spécialisés, à travers le co-financement de fonds spécialisés via le financement et/ou l'octroi de garanties aux institutions financières qui dirigent une partie importante de leurs activités vers les chaînes agricoles.

2.6. Analyse de la pertinence des arrangements de développement et de coopération avec les producteurs dans le financement des entreprises privées dans les chaînes agricoles

Dans le financement de l'agro-industrie, BIO devrait dans la perspective d'une plus grande pertinence pour le développement, analyser les modalités de collaboration avec les producteurs afin de mieux évaluer les impacts attendus sur l'agriculture familiale.

2.7. Réduction des(ex-ante) aux exigences de rendement en faveur de la plus grande pertinence pour le développement

Les retours sur investissement dans l'agriculture familiale ne devraient pas satisfaire à l'exigence minimale obligatoire de 5%. Cette exigence est un obstacle majeur pour l'objectif de développement.

Citations table ronde, 19 septembre 2013

Bogdan Vanderberghe 11.11.11 : « De nombreuses petites et moyennes entreprises ainsi que des entreprises dans la coopération au développement sont en demande d'investissements. Non seulement des investissements financiers, mais aussi techniques. Elles méritent notre soutien, vu qu'ils fournissent des emplois et font dès lors fleurir l'économie locale. En bref, elles créent de la valeur au niveau local. Cela impliquera certainement plus de coûts techniques et juridiques et donnera peut-être un plus faible retour sur investissement à court terme, mais il s'agit d'une solution durable, qui ne passe pas par les paradis fiscaux qui forment, eux, un véritable obstacle structurel au développement. Non seulement au Sud, mais au Nord aussi. » (*De Standaard*, 9 avril 2013)



Annick Sezibera, CAPAD : « La création d'un fonds agricole au Burundi en collaboration avec les parties prenantes est un élément essentiel pour développer davantage l'agriculture familiale. »

Jean -Pierre Champagne, FWA : « Le crédit agricole doit faire partie d'une politique agricole nationale et est essentiel pour stabiliser les revenus agricoles. Les instruments possibles sont un fonds d'investissement agricole, les fonds de garantie mutuelle et un fonds de calamité pour lesquels les organisations agricoles participent au conseil d'administration. »

Luuk Zonneveld, NV BIO : « Une réponse purement commerciale à cet appel est rarement disponible. Les coopératives ne sont pas exclues, mais il s'agit bien de chercher de meilleurs instruments bancaires. L'idéal étant une synergie entre le soutien au développement des capacités d'une organisation et l'octroi de fonds à des conditions souples en termes de taux d'intérêt à long terme et /ou de garanties inférieures. »

Wouter De Vrient, vert Ecolo : « L'agriculture comme sujet d'attention est un choix judicieux. BIO peut soutenir la création ou le renforcement d'une banque publique de développement. »

Dirk Van der Maelen (sp.a) : « L'agriculture familiale joue un rôle très important dans la lutte contre la pauvreté dans le Tiers-Monde. »

Ingeborg De Meulemeester (NV-A): « Personne ne doute de l'importance d'une agriculture familiale durable. Il y a un rôle important à jouer par la CTB et les ONG spécialisées. »

Georges Dallemagne (CdH): L'octroi de crédit à des agriculteurs familiaux est très important pour le développement social et économiques du pays. Un objectif minimum pour les investissements de BIO dans l'agriculture familiale semble la meilleure approche. »



coalition contre la faim

